

SERVICE SOCIAL



CAF - CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
CONTACT PRISE DE RENDEZ-VOUS
3230
Tous les lundis



CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONTACT PRISE DE RENDEZ-VOUS
03 84 64 65 73
Tous les jeudis



CARSAT
CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
CPAM
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
Le service social reçoit les assurés en arrêt de travail maladie ou accident de travail/maladie professionnelle, qui se questionnent sur leur retour à l'emploi.
CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS :
3646 - www.ameli.fr
Tous les jeudis

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE - VILLE DE GRAY

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques.

La politique de la ville porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.

Éducation, emploi, logement et cadre de vie... la politique de la ville est interministérielle et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés.



Conception Ville de Gray - Impression Reprosystem - Ne pas jeter sur la voie publique

ORDINATEUR ET CONNEXION INTERNET À DISPOSITION
pour toute démarche administrative,
informatique, sociale ou scolaire



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

PERMANENCES MULTI-SERVICES DROIT - SOCIAL - ÉDUCATION - SANTÉ

LIEU UNIQUE DE PERMANENCES
POUR VOUS FACILITER ET VOUS ASSURER
UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ
AUX SERVICES ET AUX DROITS



2 RUE DE LORRAINE - 70100 GRAY
QUARTIER DES CAPUCINS - BÂTIMENT BLEU
03 39 45 00 54

France Services délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des conseillers dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les France Services articulent présence humaine et outils numériques.

ACCUEILLIR

France Services est accessible à tous. Elle servira de relais entre vous et les administrations partenaires et vous accompagnera dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.

INFORMER / ORIENTER

France Services vous accueille du lundi au vendredi pour vous guider dans vos démarches auprès des différents organismes partenaires : Pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, CARSAT...

Sur place, un conseiller est à votre écoute, il est chargé de vous donner une information de premier niveau et de vous accompagner, selon vos besoins, dans la réalisation de démarches en ligne, sur les sites des partenaires.

ACCOMPAGNER

Vous trouverez également dans nos locaux un ordinateur connecté à internet (vicio-contact CAF) que vous pouvez utiliser seul ou aidé de notre agent pour réaliser toutes vos démarches en ligne.

HORAIRES

Du lundi au vendredi :

9H-12H et 13H-17H

Samedi - semaines impaires :

9H-12H

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES 70



PERMANENCES JURIDIQUES

Le CIDFF 70 propose ainsi, à destination de tout public, une information juridique gratuite et confidentielle dans les domaines du droit de la famille (filiation, autorité parentale, union et rupture du couple, pensions alimentaires...), du droit pénal (violences conjugales, abandon de famille, non représentation d'enfant...), de l'organisation judiciaire (tribunal compétent, aide juridictionnelle...), du droit du travail...

CONTACT PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 76 32 38

1^{er} vendredi du mois 9H30 - 12H et 13H - 16H

PERMANENCES « VIVRE SANS VIOLENCE »

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Haute- Saône). Accueil écoute et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

CONTACT PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 76 32 38

4^{ème} vendredi du mois 9H - 12H

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT



L'ADIL 70 est une agence d'information sur le logement. Vous êtes locataire ou propriétaire, quelque soit votre projet (location, achat, rénovation, construction) renseignez-vous sur les aspects juridiques financiers et fiscaux.

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 75 60 19

4^{ème} jeudi du mois 9H30 - 12H

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES



FAMILLES CONSEILS

Association de défense du consommateur, l'UDAF 70 met à la disposition de tous son service de conseil et d'accompagnement (budgétaire, administratif, juridique, social...) dans le cadre de son activité Familles Conseils. Ce service propose aussi un accompagnement dans le montage et le suivi des dossiers de surendettement.



MICROCRÉDIT

C'est une plateforme départementale du micro-crédit personnel. Les personnes n'ayant pas accès à un prêt bancaire classique peuvent solliciter le service pour demander un financement permettant la réalisation d'un projet d'amélioration de vie (Mobilité, formation, santé, logement,...).

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

03 84 97 18 28

1^{er} lundi du mois

POINT D'ACCÈS AU DROIT



Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel qui permet d'apporter une information de proximité sur les droits des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

PERMANENCES

2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois 10H - 12H et 13H - 15H30

DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits défend les droits et les libertés dans le cadre des relations avec les Administrations et l'État.

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

s'adresser à France Services

1^{er} mardi du mois

ASSOCIATION FRANCE VICTIMES



Aide aux victimes d'infractions, informations juridiques, soutien psychologique : les juristes de l'AAV70 informent et orientent toute victime confrontée à une infraction pénale (violences conjugales, agressions à caractère sexuel, agressions, vols, menaces / injures, harcèlement au travail, accidents de la circulation, destruction, dégradation,...).

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

09 70 19 52 52

4^{ème} vendredi du mois 9H - 12H et 13H - 16H

CONCILIATEUR DE JUSTICE



Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

06 52 96 59 82

3^{ème} mardi du mois 13H30 - 16H30

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES



Dans chaque département, cet organisme permet un accès uniforme aux droits et aux prestations prévus pour les personnes handicapées.

PERMANENCES

Le 3^{ème} vendredi du mois 14H - 16H